

## Métiers en tension

## Déclaration du groupe Associations

L'enjeu des métiers en tension n'est pas nouveau mais il s'accentue grandement avec la crise sanitaire dont nous voyons l'impact économique et social depuis bientôt deux ans. Les associations, dans leur grande diversité, sont souvent exposées à la détresse de personnes directement concernées par cette crise.

Chaque jour, les salariés d'associations voient les fragilités humaines avec un nombre croissant de femmes et d'hommes confrontés à des difficultés économiques et sociales. Ils ne veulent pas les voir rejoindre durablement celles que l'on nomme « les personnes en difficultés » et qui sont aujourd'hui beaucoup trop nombreuses.

Parmi les points pertinents portés dans cet avis, notre groupe insiste en particulier sur :

- La nécessité de faire évoluer la mixité des métiers (en termes de genre, de CSP, d'origines des travailleurs et travailleuses, etc.) et de faire disparaître les stéréotypes et les discriminations tant à l'embauche que dans l'exercice professionnel.
- L'intérêt de développer des groupements d'employeurs pour mutualiser les ressources et agir collectivement contre la grande précarisation, en ciblant en particulier les contrats courts et les temps partiels imposés.
- Le mode opératoire des marchés publics qui tend à conditionner des financements sociaux indispensables par des procédures d'appels à projets imposés. Ces mises en concurrence inadaptées, sous couvert d'efficacité qui cachent en fait souvent des réductions de moyens, fragilisent l'action de nombreuses associations au détriment de la qualité de leurs services aux personnes et de l'intérêt général.

Rappelons aussi que de très nombreux travailleurs et travailleuses précaires ou sans emploi, vivant souvent dans la pauvreté avec leur famille, sont touchés par la réalité de ces métiers en tension : métiers du lien social, employés d'entretien, des services à la personne, métiers de la restauration ou de l'hôtellerie, pour des tâches peu considérées, etc. Des métiers sous-rémunérés, souvent à temps partiel et aux horaires décalés.

Parmi ces travailleurs et travailleuses pauvres et vulnérables : les jeunes et les femmes seules avec enfants pour lesquelles les offres de travail dans ces secteurs particuliers sont souvent inaccessibles car incompatibles avec leurs contraintes familiales qui pénalisent leur mobilité.

Le groupe des associations attire également l'attention sur les carences des politiques d'intégration des travailleurs et travailleuses immigrés qui, pour une part non négligeable, pourraient apporter leurs compétences et qualifications pour pallier les manques de personnels dans certains métiers en tension ; à condition d'avoir les mêmes droits et niveaux salariaux.

Avoir un emploi devrait garantir l'obtention d'un logement décent mais ce n'est pas le cas, souvent en raison de conditions locatives inadaptées. L'insuffisance de logement adapté également, en zone urbaine comme en zone rurale, contribue à la pénurie de certains emplois.

Nous sommes préoccupés par le nombre croissant de personnes en situation de précarité et attirons aussi l'attention sur les salariés du secteur associatif eux-mêmes en situation de précarité.

En effet, la croissante précarisation des publics et des personnes avec lesquelles ils travaillent quotidiennement impacte de plus en plus de salariés associatif. Face à l'absence récurrente de moyens ou de réponses adaptées ; à la multiplication d'appels à projets au détriment de subventions en baisse, des mises en concurrence infondées avec des conditions de travail difficile et des rémunérations non attractives ; ils se démotivent et perdent le sens de leur mission.

Différents secteurs portés par les associations doivent faire face à des vagues de démissions et des difficultés de recrutement. Cela touche également les entreprises d'insertion professionnelles confrontées à des personnes de plus en plus en difficultés pour lesquelles les dispositifs ne sont plus toujours adaptés. Il en ressort globalement aujourd'hui une perte de sens et d'attractivité des professions du lien social. Nous voyons que la dégradation de la santé mentale est plus forte dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, du fait de la précarité sociale, financière et alimentaire. Tout cela est très préoccupant et nous devons trouver les moyens d'endiguer cette spirale sociale négative.

Comme toute entreprise, les associations en tant qu'employeurs, sont aujourd'hui lourdement touchées par les pénuries des métiers en tension et leurs conséquences sociales. Cela a un impact sur la mise en œuvre de leurs missions d'intérêt général à travers l'ensemble du territoire et en faveur de toute personne.

Nous saluons donc la création d'une Conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social et nous invitons à considérer sérieusement l'organisation d'un Ségur de l'Emploi. Il est nécessaire de remettre à jour un grand nombre de dispositifs qui ne sont plus adaptés à ce que nous vivons aujourd'hui.

Compte-tenu des enjeux majeurs liés aux métiers en tension le groupe des associations a voté en faveur de cet avis en insistant sur la priorité qu'il porte à ce sujet de la plus haute importance pour l'avenir de notre société. Il remercie le rapporteur, la présidente ainsi que l'équipe administrative de la commission Travail et Emploi pour les efforts fournis dans l'écriture de ce texte.